

CONSEIL DE L'ED TESC DU 13 juin 2014

Représentants des établissements et des unités de Recherche

SIGNATURE

François Bon	Directeur	Présent
Bernard Charlery de la Masselière	Représentant Dynamique rurale	Présent
Jean-Pierre Albert	Représentant EHESS	Présent
Vincent Simoulin	Représentant CERTOP	Présent
Sylvie Mouysset	Représentant FRAMESPA	Présente
Didier Galop	Représentant GEODE	Présent
Med Kechidi	Représentant LEREPS	Présent
Galia Valtchinova	Représentant LISST	Présente
Nicolas Valdeyron	Représentant TRACES	Excusé, remplacé par Pierre Moret
Frédéric Bonneaud	Représentant du LRA	Présent
Corinne Bonnet	Représentante (EA PLH-Erasme)	Excusée, remplacée par J.Alexandropoulos
Danièle Galliano	Représentante UMR Agir	Présent
Katia Dago	Représentante du personnel administratif	Présente

4 Personnalités extérieures à l'ED relevant de ses domaines scientifiques

Hugues Kenfack	Représentant CS UT1	Absent
Michèle Guidetti	Représentant CS UTM	Présente
Philippe Raimbault	Directeur de l'IEP Toulouse	Absent
Patrick Mounaud	Représentant(e) du CNRS	Absent

4 Personnalités extérieures issues du monde socio-économique :

Juliette Malinas	Toulouse Ouest Partenaires	Absente
Jean-Marie Rigaud	AVAMIP	Absent
Michel Vaginay	DRAC	Absent
Marie-Pierre Gleyzes	Représentant du Conseil Régional	Absente

5 Représentants étudiants élus:

Jessica Soler-Benonie		Excusée, remplacée par Dorothée Delacroix
Anne Lise Rodrigo		Présente
Geoffroy Labrousche		Présent
Lucie Lazzaro		Excusée, remplacée par Simon Nadel
Timo Giotto		Présent

2: Invités permanents (sans droit de vote)

Catherine Bernou	gestionnaire de l'ED	Présente
Myriam Guiraud	Gestionnaire des formations	Absente

Invité : Denis Eckert, Directeur du LISST

CONSEIL DE L'ED TESC DU 13 JUIN 2014 :

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Modification du parcours de formation : modulation des heures
- 2 - Compte-rendu de l'Aide à la mobilité internationale de l'EDT
- 3 - Modalité de répartition des CDU 2014
- 4 - Création de Mentions Gestion et Economie
- 5 - Point (presque final) sur le rapport AERES
- 6 - Organisation de la rentrée 2014
- 7 - Ajout d'un article à la charte des Elus doctorants
- 8 - Création d'un prix de publication de thèse
- 9 - Questions diverses

1 - Modification du parcours de formation : modulation des heures

Actuellement, le plan de formation de l'ED TESC se répartit en 4 axes : Méthodologie et outils de la thèse: 30h ; Interdisciplinarité : 30h ; Professionnalisation : 30h et Europe et International : 20H

Compte-tenu de la difficulté pour certains doctorants de valider ces formations en raison de leur statut (doctorant étranger, salarié par exemple), le Directeur de l'ED propose une nouvelle modulation :

- 40 heures fixes avec 10h minimum à valider dans chaque axe (parmi lesquelles 15h sont déjà obligatoires : Journée de rentrée et 1 journée Jeunes Chercheurs pendant la thèse)
- 45 heures au choix du doctorant

Les formations hors-catalogue peuvent toujours être validées sous réserve que le doctorant le demande via ADUM, en sélectionnant la bonne catégorie (attention aux catégories différentes entre ADUM et l'ED TESC).

Cette nouvelle organisation du plan de formation de l'ED TESC est validée pour l'année universitaire 2014/15.

2 - Compte-rendu de l'Aide à la mobilité internationale de l'EDT

Les mobilités prises en compte par l'EDT ne correspondaient pas aux dossiers déposés par l'UT2J (terrains à l'étranger pour la thèse) car elles devaient relever d'une expérience à l'international, non

liée à la thèse. Néanmoins les directeurs des ED Allph@ et TESC ont réussi à défendre leurs dossiers et à obtenir des aides.

Il faudra en tenir compte l'année prochaine et orienter les dossiers vers l'expérience à l'international.

3 - Modalité de répartition des CDU 2014

Le directeur de l'ED distribue aux membres du Conseil un document récapitulant différentes données pour alimenter la discussion autour de la définition de nouveaux critères de répartition des CDU entre unités de recherche. Le bilan a été effectué à partir de l'année 2010/11 pour les indicateurs suivants : nombre d'inscrits, nombre de soutenances, nombre d'abandons et de CDU.

M.Galop insiste sur la nécessité d'introduire un critère fondé sur le nombre d'encadrants.

M.Bon rappelle que le contrat est passé entre l'étudiant et l'établissement, et non avec l'encadrant.

M.Eckert ajoute qu'il y a également un problème de répartition des CDU entre ED au sein de l'UT2J et avec les établissements partenaires.

En conclusion, il apparaît que si l'on doit prendre en compte d'autres indicateurs que ceux présentés aujourd'hui, la mise en œuvre ne sera possible que l'année prochaine. Cette année, les CDU seront donc attribués selon les critères habituels.

La discussion devra être reprise à la rentrée, en automne.

4 - Création de Mentions Sciences de Gestion et Sciences Economiques

Seuls les doctorants inscrits à l'UT1 peuvent s'inscrire en Sciences de Gestion et Sciences Economiques.

Les doctorants inscrits à l'UT2J peuvent s'inscrire en Economie Sociale ou en Etudes Rurales en Sciences de Gestion et en Sciences Economiques.

M. Kephaliacos explique aux membres du Conseil la raison de sa demande de création de ces 2 mentions à l'UT2J. Le Conseil d'Administration de l'UT1 a décidé que si l'ED est coaccréditée et que les enseignants ne sont pas en poste à l'UT1, alors leurs doctorants ne pourront pas s'inscrire à l'UT1 à compter de l'année 2014/15. De ce fait, 34 enseignants de l'UT2J en pourront plus inscrire leurs doctorants à l'UT1.

Le Conseil de l'ED TESC demande donc au VP de la Commission Recherche de l'UT2J la création de ces 2 mentions. Il décidera si politiquement il convient d'organiser 1 réunion avec les homologues d'UT1. La Commission Recherche prendra la décision.

5 - Point sur le rapport AERES

Dans son rapport AERES, l'ED défend la possibilité d'inscrire en doctorat les étudiants non financés,

en s'appuyant sur les chiffres de l'insertion. Mais, en contrepartie, il faut lutter contre l'abandon grâce à un accompagnement des doctorants par les Unités de Recherche en particulier. Les entretiens réalisés par le Directeur de l'ED avec les doctorants en 3^{ème} année sont également très importants.

Il serait intéressant aussi d'organiser une journée de présentation aux encadrants.

6 - Organisation de la rentrée 2014

La Journée de rentrée de l'ED TESC aura lieu le 12 Novembre.

Un nouveau Conseil se tiendra le 10 octobre.

7 - Ajout d'un article à la charte des Elus doctorants

Un article prévoyant le droit de vote des représentants des doctorants lors de l'élection du Directeur de l'ED par le Conseil.

8 - Création d'un prix de publication de thèse

Il s'agirait d'une aide à la publication numérique de thèses de doctorants de l'ED TESC, sélectionnées par un Comité de l'ED.

Les PUM participeraient à l'organisation du Prix de publication de thèse. Une rencontre avec les PUM est donc prévue avant de solliciter la Commission Recherche.

9 - Questions diverses

Mme Mouysset informe le Conseil que 4 Universités espagnoles ont approché l'UT2J pour la mise en place d'un doctorat commun via le Campus Iberico. L'UT2J a précisé que ce projet ne pouvait donner lieu à financement et propose une codiplomation, mais pas de délivrance de crédits ECTS.

Le Conseil de l'ED TESC charge Amaya Arazileta de la mission de négociation avec les universités espagnoles.

La séance est levée à 17h10.